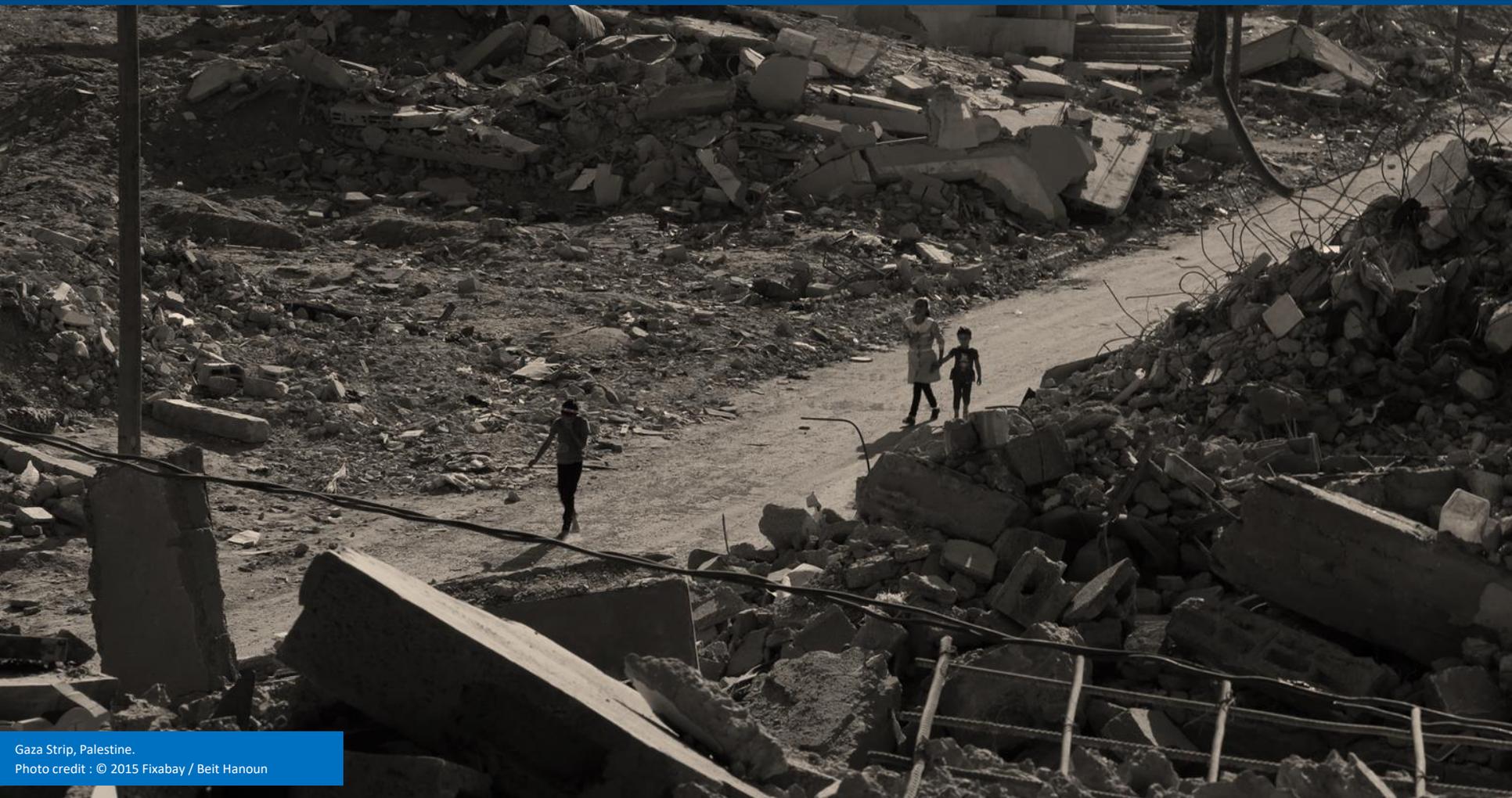




United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Réunion d'experts sur le patrimoine culturel immatériel dans les situations d'urgence (Siège de l'UNESCO, 21-22 mai 2019)

Ouverture



- La culture est de plus en plus affectée par les situations d'urgence
- Stratégie de l'UNESCO en matière de protection du patrimoine culturel et de promotion du pluralisme culturel en cas de conflit armé et son Addendum sur les catastrophes, adoptés en 2015 et 2017 par les 195 Etats membres de l'UNESCO
- Rôle du patrimoine culturel immatériel dans les situations d'urgence, à la fois en tant que patrimoine menacé et en tant que ressource pour la prévention, la résilience et la réconciliation

- ❑ **2016:** Décision 11.COM 15 : réflexion engagée
- ❑ **2017:** Décision 12.COM 15
 - Enquête pilote sur le patrimoine culturel immatériel des déplacés Syriens (2017)
 - Identification des besoins avec la participation des communautés au Nord-Kivu, République démocratique du Congo (2017).
 - Étude sur la sauvegarde du PCI dans les contextes de risques naturels et d'origine humaine (2017).
 - Assistance internationale d'urgence (Colombie, Côte d'Ivoire, Mali, Vanuatu)
 - Réunion de brainstorming des Nations Unies (Beyrouth, octobre 2018)
 - Étude sur les approches méthodologiques
 - Matériel de renforcement des capacités sur le PCI et la gestion des risques de catastrophe
- ❑ **2018:** Décision 13.COM 11: convocation de la réunion d'experts

❖ Réunion d'experts individuels de catégorie VI :

- ✓ Les experts participent à titre personnel et non en tant que représentants d'un gouvernement ou d'une organisation.
- ✓ Les observateurs sont admis sur autorisation du président.

❖ Généreux soutien financier de la République populaire de Chine

❖ Réunion de deux jours réunissant vingt et un experts de toutes les régions et possédant une expertise et/ou une expérience spécifiques dans le domaine du patrimoine culturel immatériel et des urgences.

Explorer des orientations méthodologiques pour la mise en œuvre des principes de la Convention de 2003 dans les situations d'urgence.

- ❖ Principes opérationnels et modalités opérationnelles
- ❖ Situations d'urgence = conflits et catastrophes causés par des aléas naturels et d'origine humaine.
- ❖ Document de travail

Programme de la réunion

Mardi 21 mai 2019

A partir de 9 h00	Enregistrement des participants	
10h00 – 10h15	Ouverture et présentation des objectifs, des méthodes de travail et de l'ordre du jour	M. Tim Curtis, Secrétaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Chef de l'Entité du patrimoine vivant, UNESCO
10h15 – 11h00	Présentation des participants	Modératrice : Mme Caroline Munier, Point focal pour les urgences, Chef de l'Entité du patrimoine vivant, UNESCO
11h00 – 11h30	Séance 1 : Cadres	
	Cadres de l'UNESCO Présentation par Mme Fumiko Ohinata, Chef de l'Unité de gestion du programme, Entité du patrimoine vivant, UNESCO	Modérateur : M. Tim Curtis
	Autres normes et instruments internationaux Présentation par Mme Géraldine Chatelard, expert UNESCO	
11h30 – 13h00	Séance 2 : Le patrimoine culturel immatériel dans les situations d'urgence	
	Catastrophes naturelles Présentation par M. Hiroki Takakura	Modérateurs : M. Christopher Ballard, expert UNESCO Mme Géraldine Chatelard, experte UNESCO
	Conflits Présentation par M. Lassana Cissé	
Convergences		
13h00 – 15h00	Déjeuner	

Programme de la réunion

15h00 – 16h30	Séance 3 : Le patrimoine culturel immatériel et les modalités opérationnelles existantes	
	Le patrimoine culturel immatériel dans le contexte des interventions humanitaires Approches basées sur la participation des communautés	Modératrice : Mme Géraldine Chatelard
16h30 – 16h45	Pause-café	
16h45 – 18h00	Séance 4 : Définition des orientations méthodologiques	
	Principes et modalités opérationnels Présentation par M. Christopher Ballard, expert UNESCO	Modérateur : M. Tim Curtis
Mercredi 22 mai 2019		
10h00 – 13h00	Séance 4 : Définition des orientations méthodologiques (suite)	
	Principes opérationnels (suite) Modalités opérationnelles	Modérateur : M. Tim Curtis
13h00 – 15h00	Déjeuner	
15h00 – 17h30 (pause-café 16 h 30)	Modalités opérationnelles (suite)	Modérateur : M. Tim Curtis
17h30 – 18h00	Conclusions et clôture	

- ❖ **14 COM:** conclusions transmises à la quatorzième session du Comité intergouvernemental (Bogota, 9-14 décembre 2019)
- ❖ **8 GA:** Recommandations du Comité à la huitième session de l'Assemblée générale des États parties (juin 2020) sur l'adoption de modalités opérationnelles pour l'application de la Convention de 2003 dans les situations d'urgence

Thank you

Learn more: unesco.org

 @UNESCO

Tim Curtis, Secrétaire de la Convention de 2003
pour la sauvegarde du patrimoine culturel
immatériel, Chef de l'Entité du patrimoine vivant

UNESCO
t.curtis@unesco.org